



Mère célibataire et garde enfant si déménagement à l'étranger

Par **marie38000**, le **28/12/2012** à **11:17**

Bonjour,

Séparée depuis 2 ans avec le père de mon fils, procès pendant 1 an où le père de mon fils m'a dénigrée (et ce aussi en présence de mon fils) et justifié de faux témoignages; les choses vont mieux depuis que j'ai cessé de vouloir lui faire entendre raison (que je suis une bonne mère, que je sais m'occuper de mon fils etc).

Depuis 1 an il voit notre fils de 5 ans un weekend sur 2, un jour par semaine plus la moitié des vacances scolaires.

Je précise que l'on ne se parle que (très) peu au sujet de notre fils (suivi médical, scolarité, bien-être de notre enfant...).

C'est une personne (très) manipulatrice qui a l'air de se poser en victime.

Je me suis "protégée" en ayant pris des rdv auprès des services de PMI et de l'ASE pour signaler le dysfonctionnement familiale du côté du père (la belle-mère m'a dénigrée en tant que mère et femme (des propos mensongers propagés à son entourage), prit le bain nue pendant 1 an et demi avec mon fils avec l'accord de mon ex-conjoint sans m'en informer, ils fréquentent un membre de leur famille jugé coupable en 2010 de viol sur sa nièce de 14 ans à l'époque, les grands parents paternels font un déni de ce viol, la grand mere paternelle avait prit un bain avec sa petite fille de 3 ans à l'époque à l'insu de sa belle-fille...).

Il y a des secrets de famille et des rapports louches dans la famille de mon ex-conjoints (que

les spécialistes qualifient même d'incestueux).

Récemment, le fils de 10 ans de la nouvelle compagne du père de mon fils a fait une fellation à mon fils alors qu'il ne le voulait pas (donc abus sexuel sur mineur).

J'ai porté plainte contre X mais le père de mon fils ne croit pas notre enfant et a même porté plainte contre moi car j'ai refusé de lui confier notre fils un jour ou il en avait la garde!

Mon fils refuse de parler aux autres professionnels (pas à la police ou il a été auditionné, ni à la médecine légale ni au psy) et me faire part de ses craintes (ne plus voire son père et se faire "tuer et couper la tête" par l'autre garçon). Il protège son pere et cet enfant qu'il considère comme son frère.

Mais il va bien! pas de cauchemars, énurésie, autre peur apparente et pas de trace visible de cette atteinte à son corps.

Le père de mon fils me "tue psychologiquement" et je ne veux plus être à proximité de lui.

Il manipule tout son entourage de manière (très) habile de telle sorte que je passe pour la

Là encore, je ne peux pas parler de cette histoire liée à notre fils car il me fait des reproches (que je l'ai forcé à gardé mon fils alors qu'il était d'accord...) et fait comme si de rien n'était alors qu'au fond je considère que c'est grave.

Il va aussi se faire auditionné par la police ainsi que sa compagne et son enfant prochainement.

J'aimerais donc partir à l'étranger car je considère que le père de mon fils est allé trop loin...

J'ai toujours rêvé de travailler à l'étranger et je suis maintenant écœurée de rester ici si le père de mon fils ne soutient pas notre enfant quand il y a lieu d'agir.

Je tiens à préciser qu'il a aussi dit des mensonges à notre fils lors de la séparation (que je l'ai abandonné, que je ne l'aime plus, que c'est la faute de maman...).

Je ne connais pas du tout la manière dont vit mon fils chez son père (bien que j'ai vu mon fils de retour de chez son père tenir un préservatif dans ses mains en me disant qu'ils sont dans la chambre de son père et que ce sont des ballons, et que son père les lui laisse pour jouer avec...).

Étant donné que je suis une mère célibataire (sans concubin) quel moyen ai-je pour partir avec mon fils, comment puis-je convaincre le juge (à part le fait qu'il faut que ce soit dans un lieu sécurisé, preuve de contrat à l'appui, salaire etc)?

J'accepte de moins en moins de faire des efforts alors que l'ex-conjoint n'en fait aucun...

Merci pour votre réponse.